

Bonjour à toutes et à tous,

Pâques et les AG sont derrière nous déjà mais le printemps qui s'annonce avec ses couleurs, ses fleurs et ses odeurs nous donne des ailes ! Les jours s'allongent et s'adoucissent ; des conditions idéales pour les prochaines manifestations ULM en Région Sud.

Mais avant cela, notez bien la **nouvelle fréquence « bases ULM », 125,335 MHz** qui sera utilisée pour l'auto-information dès le 20 avril 2023 en France métropolitaine. Vous trouverez toutes les infos ici :



<https://ffplum.fr/actualites/2023/flash-info-espaces-aeriens-une-nouvelle-frequence-radio-commune-dediee-aux-bases-uml>

### Consignes particulières pour la R95

Compte rendu de la réunion du 13.04.2023

**EALAT** : « Dans le volume de la LF-R95A, **si la zone est active et pendant les HOR ATS**, quand des vols locaux sont autorisés sur les terrains ULM, **les ULM effectueront leur auto-information sur 123.500 mhz** comme prévu actuellement dans les protocoles.

- **Pour les transits à destination d'un terrain ULM en R95** (si autorisé par les opérations ou sans conflit potentiel), l'organisme de contrôle demandera de basculer sur la fréquence 123.500 Mhz à proximité du terrain de destination, cette consigne sera inscrite au MANEX de la BE-2RHC.

- **Si la zone LF-R95A n'est pas active application de la nouvelle procédure, utilisation de la fréquence 125,335 Mhz.**

- **Lors des activations hors ATS**, après 17 h ou week-end, un message en Broadcast sera transmis sur la fréquence 125,335 Mhz « activation des R95 ». Cette consigne sera inscrite au MANEX de la BE-2RHC. Les aéronefs en vol se signaleront sur la fréquence APP 122,200 Mhz et basculeront ensuite sur 123,5 Mhz pour les tours de pistes locaux.

**Les plateformes ULM Hors R95 et en secteur VOLTAC LUC ne sont pas toutes connues par les pilotes de la BE-2RHC.** Les ULM se signaleront aux SIV dès que possible.

Il a été demandé que :

- l'ensemble des ULM équipés de transpondeurs affichent en permanence 7000 même pour les vols locaux ;
- tout évènement ou incident lié à l'emploi des fréquences 123.500 Mhz ou 125,335 Mhz soit retransmis au plus tôt.



COMITE REGIONAL ULM

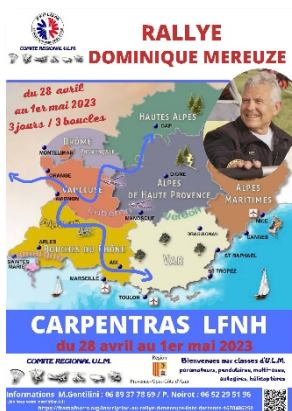


RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Avril 2023

9

FLASH INFO



### Rallye Dominique Méreuze , du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2023

Carpentras LFNH (microlights, classes 2, 3 et 4)

Saint-Martin-de-Castillon LF8421 (paramoteur)

(Si report MTO, samedi, dimanche et lundi 6, 7 et 8 mai 2023)

Le rallye microlights, basé sur l'aérodrome de Carpentras, limité à une trentaine de machines, comporte trois boucles en trèfle (350 km maximum). Au cours de chacune des trois journées consécutives, une navigation sera proposée, composée de points de vue remarquables et choisis de manière à mettre en avant les beautés de la région.

La classe 1 est organisée de manière spécifique, au départ de Saint-Martin-de-Castillon. Le rallye paramoteur comportera trois boucles également : Banon (LF0456), Oraison (LF0451) et le Lac de Sainte-Croix et Brue Auriac St Estève (LF8329).

Le samedi midi, l'épouse de Dominique Méreuze sera amenée de Gap/Tallard par les airs, par un membre du Comité régional, sur la base de Saint-Martin-de-Castillon, pour rejoindre tous les participants des deux rallyes pour un hommage à Dominique Méreuze.



### Compétition régionale PARAMOTEURS

Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023

Saint-Martin-de-Castillon LF8421

Directeur des vols Noël Mazaudier, [nmazaudier@ffplum.org](mailto:nmazaudier@ffplum.org)

Directeur de course, Jérémie Pénone

Camping et restauration sur place.

COMITÉ RÉGIONAL ULM Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aérodrome de Vinon-sur-Verdon – 83560 VINON-SUR-VERDON – Tél 06 98 28 28 50

(Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général) Agrément Ministère des Sports 84-5-113 / SIRET: 490 563 517 00021

Affiliée à la FFPLUM – Agréée Ministère des Transports et de la Santé – 490 563 517 – inscrite au code de l'Aviation Civile

e-mail: [mgentilini@ffplum.org](mailto:mgentilini@ffplum.org) – Site: <https://www.ulm.provence-alpes-cote-azur.ffplum.fr/>



COMITE REGIONAL ULM



RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Avril 2023

9

FLASH INFO

**FEMMES PILOTES D'ULM**  
1<sup>er</sup> RASSEMBLEMENT  
RÉGION SUD

**24-25 juin 2023**  
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON

• partager leurs  
• navigations aériennes  
• atelier découverte

COMITÉ RÉGIONAL ULM  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**AÉROCLUB DU PAYS D'APT LF8421**

contact@ac-apt.com 06 83 27 72 69  
Morgane Plançon  
Marie-France Jabbare 06 73 44 90 36

Lieu d'inscription  
<https://framaforms.org/rassemblement-des-femmes-pilotes-de-la-region-sud-1672839698>

## 1<sup>er</sup> Rassemblement des femmes pilote d'ULM, Saint-Martin de Castillon, 24 et 25 juin 2023

Lien d'inscription : <https://framaforms.org/rassemblement-des-femmes-pilotes-de-la-region-sud-1672839698>.

Camping et restauration sur place.

**COMPÉTITION RÉGIONALE**  
MICROLIGHT

Pendulaire (ULM classe 2)  
Multiaxe (ULM classe 3)  
Autogire (ULM classe 4)

**ST-MARTIN-DE-CASTILLON** LF8421  
**14 ET 15 OCTOBRE 2023**

Infos logistiques Noël Mabaouder 06 70 54 00 36  
Infos sportives Laurent Repreau 06 52 74 35 31

Lieu d'inscription  
<https://framaforms.org/championnat-microlights-provence-alpes-cotes-dazur-1681560314>

## Compétition régionale MICROLIGHTS Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023 Saint-Martin-de-Castillon LF8421

Lien d'inscription : <https://framaforms.org/championnat-microlights-provence-alpes-cotes-dazur-1681560314>

Camping et restauration sur place.

Date à retenir

Journée sécurité, samedi 4 novembre 2023, Vinon-sur-Verdon

Avec mes salutations amicales

Le président, Michel GENTILINI

CES / FlashInfo9 / Avril 2023

3/3

COMITÉ RÉGIONAL ULM Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Aérodrome de Vinon-sur-Verdon – 83560 VINON-SUR-VERDON – Tél 06 98 28 28 50  
(Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général) Agrément Ministère des Sports 84-5-113 / SIRET: 490 563 517 00021  
Affiliée à la FFPLUM – Agréée Ministère des Transports et de la Santé – 490 563 517 – inscrite au code de l'Aviation Civile  
e-mail: [mgentilini@ffplum.org](mailto:mgentilini@ffplum.org) – Site: <https://www.ulm.provence-alpes-cote-azur.ffplum.fr/>